

Aménagement du bourg de Brignogan

Premiers éléments de réflexion des élus préalable à l'élaboration d'un cahier des charges et à des échanges élargis aux architectes, urbanistes et aux citoyens pour élaborer un espace de vie agréable et fonctionnel



Rechercher: ville, lieu, code postal ...



Le Scluz

Parqueyer

Goas Bian

Languene

Treberre

Rue Naot Hir

Rue Ar Goas V'ian

Rue Goulyen Pont

Rue de l'Église

Rue des Ecoles

Queran

Garo

Creach Bihan

Pont ar Groas

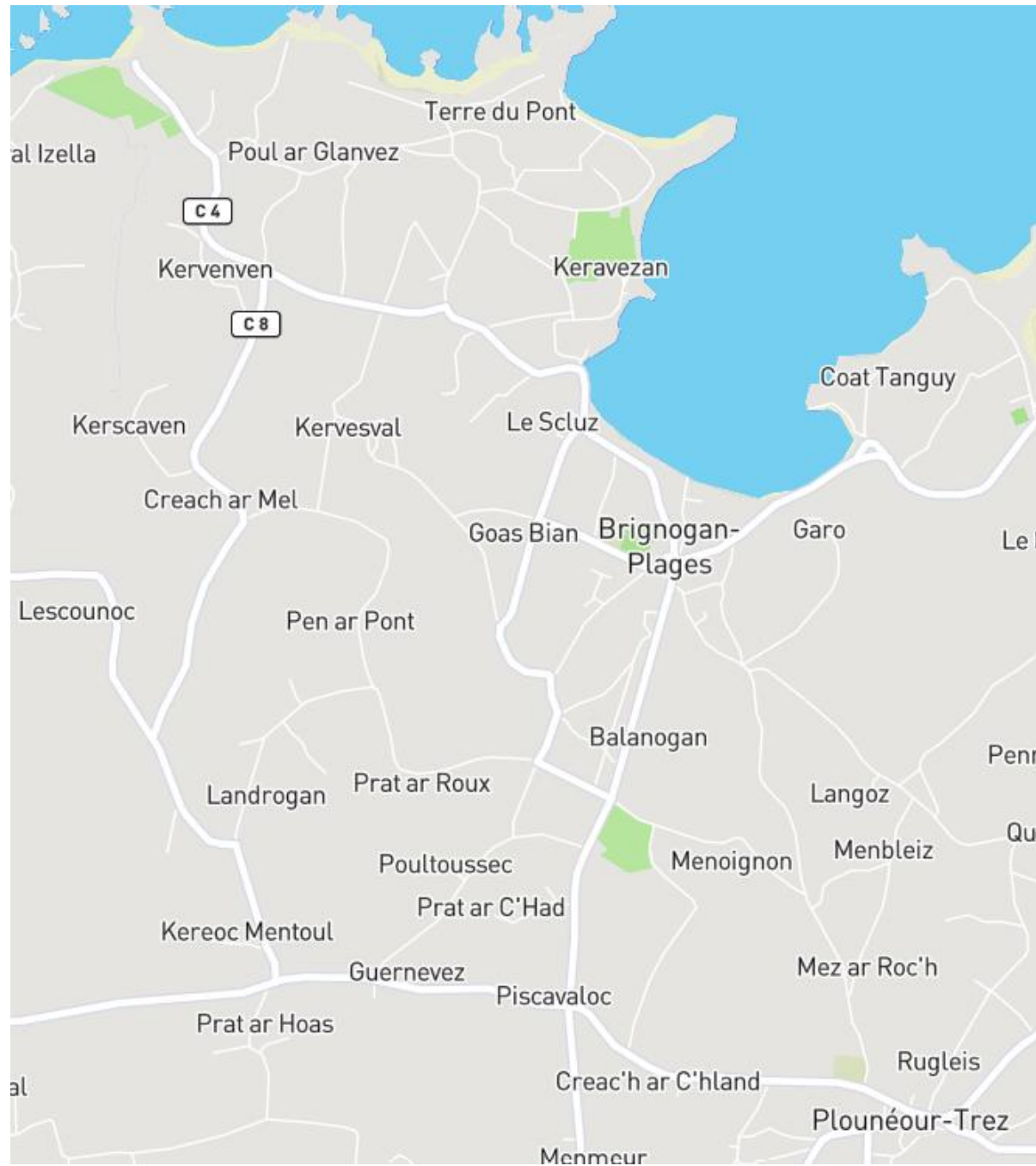
Rue Chanoine Bellec

C3

D 770

100 m

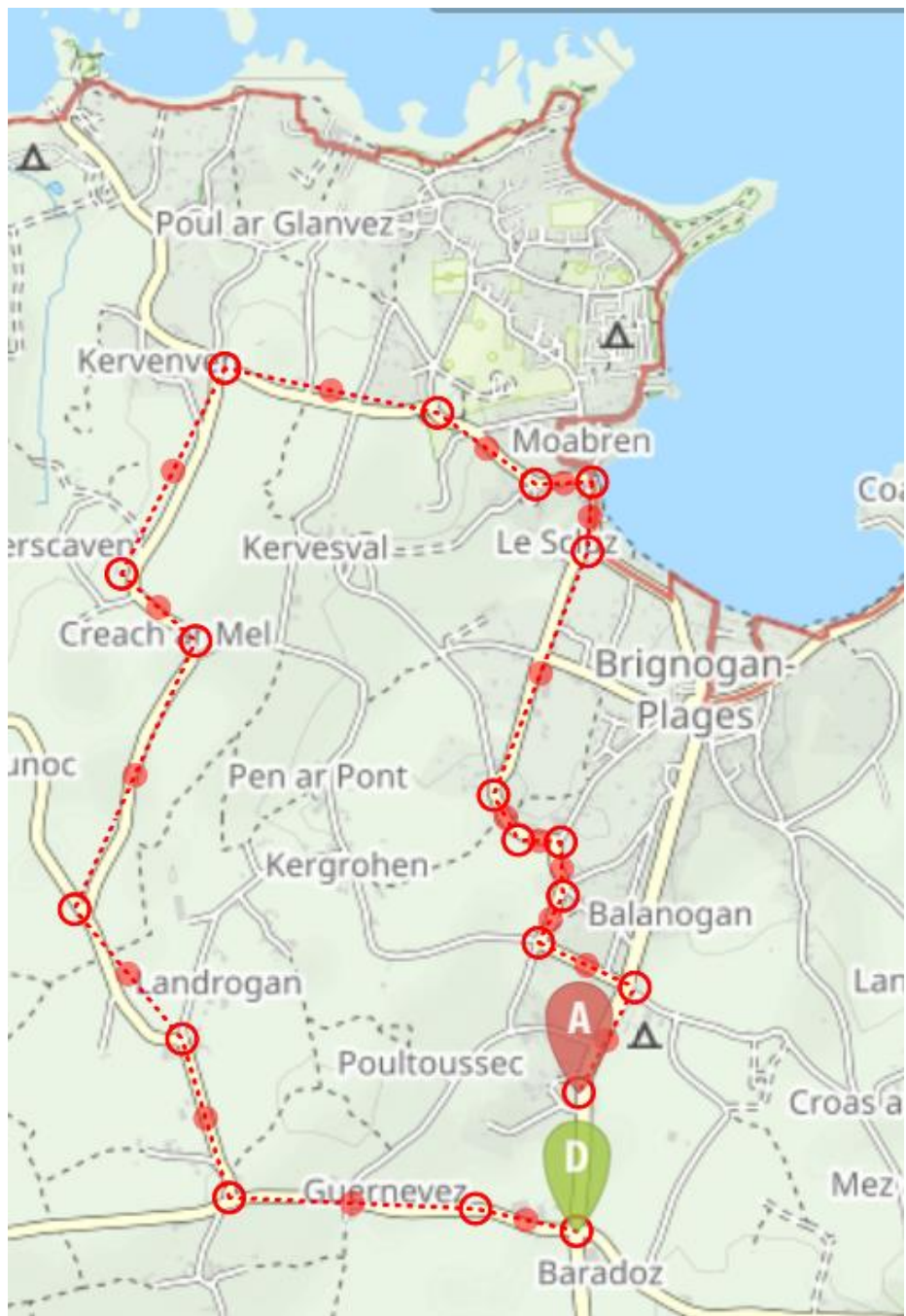




01. Circulation – le point structurant le plus critique

- Idées centrales proposées:
 - limiter la circulation aux VL dans la rue Naot Hir (sauf exceptions liées aux livraisons et/ou chantiers)
 - Éviter la construction d'une nouvelle route de la place du bourg vers Mécamer (budget élevé)
 - Rendre la rue des acacias piétonne ??
- Pistes évoquées :
 - Dévier, dès le carrefour de Piscavaloc, les véhicules > 3,5t se rendant vers les zones du phare, de l'hôtel de la mer et du camping + centre nautique
 - Favoriser également le tourne à gauche dans la rue des aubépines vers Mécamer
 - Sortie de Brignogan pour les véhicules > 3,5t par Tréberre (comme aujourd'hui)

Déviation des PL & cars scolaires de Piscavaloc à la zone du phare, de l'hôtel de la mer, du camping et du centre nautique
Et retour vers le skluz, Mécamer et Tréber



02. Place de la liberté (marché actuel) et place du bourg

- Idée centrale proposée:
 - Faire de la place du bourg un lieu de vie plus convivial, arboré
 - Prévoir des aménagements adaptés à différents usages (à définir)
- Pistes évoquées
 - Transférer le marché hivernal et estival de la place de la liberté + gal de Gaulle (2000 m² + 1700 m²) à la place du bourg (1500 m²) et sur le terrain au-dessus du cimetière (7500m²) après réaménagement à définir – prévoir les adaptations pour accueillir les commerçants et les clients (à l’abri l’hiver – ombrières avec panneaux photovoltaïques))
 - Transférer le départ des cars de la place du bourg à la place de la liberté (après vérifications de faisabilité) = gare routière et aire de covoiturage (toilettes publiques à proximité)
 - faire l’entrée de bourg depuis le stop en face du carrefour
 - Voir les aspects stationnement
 - Voir la nécessité de créer de nouveaux espaces commerciaux ?

03. Maison des sœurs : une opportunité pour des logements en cœur de bourg

- Idée centrale proposée:
 - Une combinaison de logements multimodal et multi générationnel
- Pistes évoquées
 - Le long de l'avenue du Général de Gaulle : un espace de colocation à l'année
 - Le bâtiment à l'arrière : des logements pour travailleurs saisonniers
 - Sur le terrain à l'arrière (1824 m²) : un petit collectif d'appartements de différentes tailles
- Voir la convention proposée par l'EPF :
 - A minima 50% de la surface de plancher pour le logement, densité de 40 logements /ha, 50% minimum de logements locatifs sociaux (de type PLUS-PLAI)

04. Le Garo et le stationnement

- Idée centrale proposées:
 - Reprendre pour relecture les projets antérieurs avec promenade depuis la Corniche jusqu'aux maisons de Jean-Louis
 - Revoir les possibilités de stationnement (surtout l'été) avec les terrains en herbe face à l'église

05. La mobilité

- En complément de la réflexion d'aménagement du bourg de Brignogan : favoriser la mobilité douce
 - Idée d'aire de stationnement dans le bourg (ou ailleurs) et de petit train circulant vers les plages
 - Revoir les chemins permettant de circuler sur la commune pour faciliter la circulation des vélos et des piétons et limiter l'usage de la voiture :
 - Chemins praticables toute l'année
 - Itinéraires bien indiqués (destination, distance ...)

Orientations pré-validées par les élus

- Déplacer l'arrêt des cars de la place du bourg à la place de la liberté ou rue gal de Gaulle
 - Déplacer le marché estival et hivernal place du bourg et terrain au-dessus du cimetière
 - Dévier la circulation des PL et cars depuis Piscavaloc et éviter la construction d'une route depuis la place du bourg vers Mécamer (test avec les travaux rue Naot Hir en fin d'année)
 - Aménager la place du bourg et le terrain afin :
 - Accueillir les marchés (préaux ou ombrières avec panneaux photovoltaïques pour les 10/12 commerçants d'hiver)
 - Disposer d'un espace convivial arboré,
 - Permettre le stationnement
 - ...
- ➔ Étude à mener avec le concours de professionnels

Orientations pré-validées par les élus (suite)

- Valider la destination proposée de la maison des sœurs et autoriser l'étude à réaliser en relation avec l'EPF :
 - Colocation dans le bâtiment donnant sur l'avenue Gal de Gaulle
 - Logements pour travailleurs saisonniers dans le bâtiment à l'arrière
 - Un petit collectif dans le jardin
- Valider de faire l'entrée du bourg à partir du Carrefour
- Voir s'il faut créer des espaces commerciaux (petite restauration l'été ??)
- Travailler la mobilité : chemins piétons et vélos, petit train
- Prévoir une réunion publique et des citoyens participant ensuite aux réflexions d'aménagement